



Dès l'automne,
placez vos orges d'hiver sous
haute protection herbicide

Pourquoi CELTIC® sur orge d'hiver ?

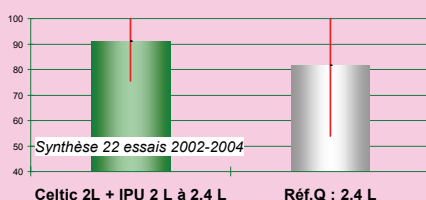
Le choix en produits pour le désherbage des orges d'hiver est restreint en comparaison aux solutions disponibles pour le blé tendre d'hiver, tout particulièrement pour l'élimination des graminées.

- CELTIC®, c'est un **large champ d'action anti-dicotylédones** et une efficacité **anti-graminées** valorisée dans le cadre de mélanges.
- CELTIC® apporte au programme de désherbage une efficacité complémentaire anti-graminées sur **pâturin, agrostis et vulpin**.
- CELTIC®, c'est un produit **multi-cultures** homologué sur orge d'hiver mais aussi sur blé tendre d'hiver, triticales, blé dur d'hiver et seigle d'hiver.
- CELTIC®, c'est un outil performant pour **élaborer, dès l'automne, des solutions complètes de désherbage**, en donnant la priorité à la gestion des graminées.
- CELTIC®, c'est un outil complémentaire dans la **prévention de la résistance des graminées** : grâce à un mode d'action original et différent de celui des "fops" ou des sulfonilurées anti-graminées, il favorise l'alternance ou l'association de modes d'action herbicides.

Pourquoi CELTIC® ?

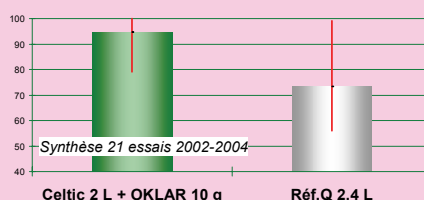
Vulpin

■ En association avec de l'IPU



- Plus d'efficacité avec moins d'IPU
- Plus de régularité

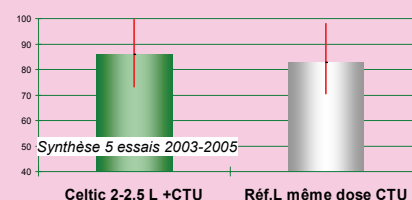
■ En association avec OKLAR®



- Solution sans urée
- En positionnement précoce

Ray-grass

■ En association avec CTU



- Une association également intéressante sur ray-grass



Dès l'automne, placez vos orges d'hiver
sous haute protection herbicide

Comment s'utilise CELTIC® sur orge d'hiver ?

Période d'application : en pré-levée ou en post précoce des orges d'hiver (à partir du stade 2 feuilles).

Seul ou associé ?

- **Seul** : de 2 L à 2,5 L/ha sur une large flore "dicots" et sur pâturins
- **associé*** : 2 L à 2,5 L/ha sur flore mixte graminées + dicots avec :
 - × l'isoproturon (IPU) ou chlortoluron (CTU)
 - × les produits à base de flupyrsulfuron.
 - × d'autres antigraminées foliaires (fops homologués sur orge d'hiver)

CELTIC® + IPU : 2 à 2,5 L/ha + 1200 g s.a./ha
en prélevée ou à partir de 2 feuilles de l'orge

vulpin		lamiers	
agrostis		matricaire	
pâturins		myosotis	
alchémille		pensée	
capselle		sanve	
coquelicot		séneçon	
gaillet		stellaire	
géraniums		véroniques	

CELTIC® + CTU : 2 à 2,5 L/ha + 1800 g s.a./ha
en prélevée ou à partir de 2 feuilles de l'orge

vulpin		lamiers	
agrostis		matricaire	
pâturins		myosotis	
ray-grass		pensée	
alchémille		sanve	
capselle		séneçon	
coquelicot		stellaire	
gaillet		véroniques	
géraniums			

CELTIC + OKLAR® : 2 à 2,5 L/ha + 10-15 g/ha
en post-levée d'automne (stades BBCH 12-14)

vulpin		lamiers	
agrostis		matricaire	
pâturins		myosotis	
alchémille		pensée	
capselle		sanve	
coquelicot		séneçon	
gaillet		stellaire	
géraniums		véroniques	

* Veiller à respecter les conditions d'emploi du partenaire (dose, stades,...). Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur. Consulter le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

Qu'est-ce que CELTIC® ?

- **Composition :**
16 g/L de picolinafen
+ 320 g/L de pendiméthaline
- **Formulation :** suspension concentrée
- **autorisation de vente n° 9900340**
- **Dose homologuée :** 2,5 L/ha sur blé tendre d'hiver, orge d'hiver, blé dur d'hiver, seigle et triticale
- **Classement toxicologique :** N : dangereux pour l'environnement - Xi : irritant - R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Distance aux points d'eau :** 20 mètres
- **Délai d'emploi avant récolte (DAR) :** céréales : 90 jours
- **Délai de rentrée dans la parcelle :** 48 heures.

Avant toute utilisation de CELTIC® et de ses partenaires, s'assurer de leur adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales.